

Bloc adresse/titre

Par courriel :

Bonjour,

Je vous écris au nom de plusieurs centaines de fonctionnaires du Nouveau-Brunswick représentés par notre syndicat, l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada. Nos membres de cette province comprennent des procureurs de la Couronne, des avocats de la Couronne, des employés des services d'aide juridique, des agronomes et des agrologues, des ingénieurs, des architectes, des arpenteurs ainsi que des vétérinaires et des pathologistes vétérinaires. Tous ont continué à fournir des services essentiels à la population du Nouveau-Brunswick au cours de cette crise sanitaire sans précédent dans notre histoire, et beaucoup sont en première ligne d'intervention provinciale et fédérale.

Afin d'aider nos membres à prendre une décision éclairée lorsqu'ils se rendront aux urnes la semaine prochaine, j'aimerais vous demander de clarifier la position de votre parti sur les points suivants :

- (1) Si vous êtes élu, que fera votre parti pour garantir qu'une fonction publique provinciale efficace et bien financée reste en place dans les années à venir ?
- (2) Si votre parti est élu, compte tenu des préoccupations sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, que fera-t-il pour assurer la sécurité de nos membres qui retournent à leur lieu de travail habituel? Et votre parti appuiera-t-il des mesures favorisant l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée pour nos membres et leur famille étant donné l'incertitude persistante face à ce que sera la « nouvelle normalité » à l'avenir?
- (3) S'il est élu, votre parti veillera-t-il à ce que nos membres reçoivent un salaire équitable et concurrentiel par rapport à celui de leurs homologues de l'ensemble du Canada? Comme vous le savez peut-être, les professionnels de la fonction publique du Nouveau-Brunswick sont actuellement parmi les moins bien payés du pays.
- (4) Comme leur régime de retraite à prestations déterminées a été changé par un régime de retraite à risques partagés, nos membres se retrouvent avec un régime qui leur en donne moins et qui coûte plus cher. Si votre parti est élu, que fera-t-il pour combler cette lacune?

Pourriez-vous m'envoyer vos réponses par courriel à president@pipsc.ca d'ici le 8 septembre 2020 afin que je puisse les communiquer à nos membres avant le jour des élections?

Peu importe le résultat des élections, soyez assurés qu'en tant qu'organisation non partisane, l'IPFPC est prêt à collaborer avec le prochain gouvernement provincial pour que les Néo-Brunswickois continuent de recevoir les excellents services publics qu'ils comptent recevoir et dont ils ont besoin.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Debi Daviau

Présidente

L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada